

Feuille de renseignements sur l'eau de puits

Bureau du médecin-hygiéniste en chef



Mars 2001

Comment savoir si mon eau de puits est exempte de contamination bactérienne?

Pour que votre eau de puits soit propre à la consommation, ses paramètres bactériologiques, chimiques et physiques devraient être conformes aux *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*. Cette feuille de renseignements traite de la qualité bactérienne de l'eau potable. Pour avoir des renseignements sur les autres paramètres importants de l'eau potable de votre région, veuillez contacter le bureau de Conservation Manitoba de votre localité.

Le Manitoba a en abondance de l'eau souterraine de bonne qualité. Dans certaines conditions, il peut y avoir introduction des bactéries dans l'eau souterraine et les puits. La plupart du temps, la présence de ces « germes » ne provoque pas de maladie grave. Cependant, dans certains cas, les gens peuvent devenir très malades en buvant de l'eau contaminée. Par exemple, l'E. coli O157 est un type particulier de bactérie qui peut provoquer une maladie grave et causer également la mort. Bien que l'eau n'ait jamais été identifiée au Manitoba comme une cause d'infection provoquée par l'E. coli O157, une récente poussée épidémique importante à Walkerton en Ontario a fait prendre conscience de cette éventualité à l'ensemble de la population canadienne. Afin de minimiser le risque de cette maladie et d'autres maladies qui peuvent être causées par de l'eau contaminée, tous les utilisateurs de puits devraient vérifier que leur puits est exempt de sources de contamination. De plus, ils devraient effectuer régulièrement des tests bactériologiques.

Il est recommandé de faire analyser *au moins une fois par an* un échantillon bactériologique.

On devrait également faire analyser l'eau de puits dans les cas suivants :

- après l'entretien et la réparation d'un puits;
- chaque fois que l'on remarque un changement de goût, d'odeur ou de couleur;
- chaque fois que l'on soupçonne qu'une maladie peut être provoquée par l'eau;
- chaque fois que le risque de contamination augmente en raison des modifications des conditions environnementales. Il peut s'agir de pluies abondantes, de ruissellement, d'inondation, d'un changement dans l'utilisation des terrains environnants ou d'une période de sécheresse prolongée.

Quels sont les facteurs de risque pour les puits?

Bien que toute adduction d'eau puisse être sujette à la contamination, un ou plusieurs des facteurs ou des circonstances qui suivent peuvent accroître le risque :

- les sources d'eau souterraines qui peuvent être ouvertes en surface en raison de leur faible profondeur ou qui peuvent être couvertes de matériaux de surface perméables à l'eau comme le sable et le gravier. Il peut s'agir de sources recouvertes par moins de six mètres de till, d'argile, de schiste argileux ou d'autres matières non étanches (vous pouvez trouver ce renseignement dans le rapport de forage de votre puits);
- puits situés dans des cuvettes ou des dépressions;
- tubages de puits qui ne sont pas étanches, qui ne dépassent pas le niveau du sol de 30 cm ou qui sont rouillés;
- puits à proximité de puits abandonnés que l'on n'a pas bouchés;
- puits proches (dans un rayon de 30 mètres) de fosses septiques, de champs d'épuration, d'étables, de parcs d'engraissement, de fondrières ou de carrières;
- puits ou sources souterraines affectés par des changements de conditions environnementales comme des inondations, des pluies abondantes ou une période de sécheresse prolongée;
- puits ayant déjà eu des problèmes de contamination.

Comment puis-je prévenir la contamination de mon puits?

En plus des inspections visuelles annuelles, il faudrait prendre un certain nombre de mesures essentielles pour prévenir l'existence de problèmes potentiels.

Problèmes de drainage autour des puits : si de l'eau de ruissellement s'accumule autour du puits, elle va souvent s'infiltrer en pénétrant dans le sol de structure grossière qui entoure le tubage du puits et elle va pénétrer dans la nappe d'eau souterraine. Pour prévenir ce problème, il faudrait rehausser la zone qui entoure le puits avec un bon sol argileux et lui donner une pente en direction opposée à celle du puits. Il faudrait également recouvrir d'un monticule de terre battue ou d'argile les tranchées des canalisations qui aboutissent au puits. De plus, le tubage du puits devrait dépasser le niveau du sol pour permettre de donner une bonne pente à l'emplacement du puits.

Couvercles ou bouchons de puits : Les couvercles ou les bouchons devraient être étanches pour abriter l'eau et empêcher les insectes, les souris ou les autres animaux d'entrer dans votre puits.

Tubage ou cuvelage du puits : De nombreux petits animaux peuvent pénétrer dans un puits par de petites ouvertures au-dessus du niveau de l'eau si celles-ci ne sont pas correctement obturées. Si vous remarquez une forte corrosion ou des fissures, il faudrait y remédier. Les ouvertures pour les canalisations électriques qui pénètrent dans le puits devraient être correctement obturées.

Arbres : Les racines d'arbres à la recherche d'humidité peuvent pénétrer dans un puits en s'introduisant par les fentes ou les joints; elles ouvrent ainsi une voie d'accès aux impuretés et aux bactéries. Assurez-vous que les arbres sont au moins à 15 mètres (50 pieds) de votre puits.

Puits abandonnés : Les puits abandonnés ou inutilisés sont une importante source de contamination et ils représentent un risque pour la santé publique. Ils devraient être correctement bouchés.

Proximité de champs d'épuration et autres : Si votre puits est à proximité de fosses septiques ou de champs d'épuration, d'étables, de parcs d'engraissement, d'affleurements de roches, de fondrières, de carrières, etc., la possibilité de contamination de votre eau de puits est plus grande.

Feuilles de renseignements sur l'eau potable

Comment savoir si mon eau de puits est exempte de contamination bactérienne?

Comment faire des tests pour dépister une contamination bactérienne de mon eau de puits?

Que faire quand on émet un avis de faire bouillir l'eau?

Comment désinfecter mon puits?

Directives à l'intention des établissements alimentaires pendant un avis de faire bouillir l'eau.

Où puis-je avoir de plus amples renseignements?

Pour avoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau le plus proche de Conservation Manitoba ou avec la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba en composant les numéros mentionnés sur cette feuille ou appelez Health Links au 788-8200 ou au 1 888 315-9257.

Conservation Manitoba

Winnipeg	(204) 945-0675
Télécopieur	(204) 945-1211
Brandon	(204) 726-6064
Télécopieur	(204) 726-6567
Virde	(204) 748-2321
Télécopieur	(204) 748-2388
Steinbach	(204) 346-6060
Télécopieur	(204) 326-2472
Selkirk	(204) 785-5030
Télécopieur	(204) 785-5024
Lac du Bonnet	(204) 345-1447
Télécopieur	(204) 345-1415
Flin Flon	(204) 687-1625
Télécopieur	(204) 687-1623
Le Pas	(204) 627-8307
Télécopieur	(204) 623-1773
Killarney	(204) 523-5285
Télécopieur	(204) 523-4626
Dauphin	(204) 622-2030
Télécopieur	(204) 622-2306
Swan River	(204) 734-3436
Télécopieur	(204) 734-5151
Winkler	(204) 325-1750
Télécopieur	(204) 325-1758
Portage la Prairie	(204) 239-3188
Télécopieur	(204) 239-3185
Thompson	(204) 677-6704
Télécopieur	(204) 677-6652

Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba

Brandon	(204) 726-6079
Télécopieur	(204) 726-6290
Dauphin	(204) 622-2116
Télécopieur	(204) 622-2298
Beauséjour	(204) 268-6059
Télécopieur	(204) 268-6060

Bureau du médecin-hygiéniste en chef

300, rue Carlton, 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Tél. : (204) 788-6666
Télec. : (204) 948-2204

Renseignements compilés par le
Drinking Water Coordinating Group